

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

3 février, 1922—Le gouvernement vient de fixer la date de la session qui s'ouvrira le 8 mars, un mercredi. Cette journée sera consacrée à l'expédition d'affaires spéciales, tout particulièrement le choix du nouvel orateur des Communes. Comme on s'en souvient, l'hon. M. King donna à entendre lors de la formation du cabinet que cette importante fonction avait été offerte à l'hon. M. Rodolphe Lemieux, depuis 25 ans député.

Il en est qui se demandent pourquoi la session ne commence pas plus tôt? La raison en est bien simple. Le gouvernement libéral est formé depuis six semaines à peine. Les ministres n'ont été réélus que depuis trois semaines. Ils ont dû consacrer une partie importante de leur temps à se familiariser avec les milles complications de l'administration d'un ministère.

On ne convoque pas sénateurs et députés avant que le programme de la législation ait été soigneusement préparé, que les rapports des différents départements soient prêts, que les grandes lignes de la politique aient été fixées.

Sait-on qu'en Angleterre le programme de législation du gouvernement est prêt à l'ouverture de la session? Cet exemple est plein de sagesse et il a sans doute inspiré l'hon. M. King et tout son cabinet dans le choix de la date de l'ouverture de la session.

Entre temps, le gouvernement libéral n'est pas oisif. Ceux qui suivent de près le mouvement politique à Ottawa savent que l'hon. M. King et tous ses collègues consacrent aux affaires du pays tout ce qu'ils ont de ressources et d'énergies. Il a fallu faire des nominations à un grand nombre de fonctions très importantes. Elles ont été faites après mure réflexion et elles ont reçu l'approbation générale.

Chaque ministre a fait preuve, dans sa sphère respective, d'un jugement éclairé et sûr. Ceci n'a pas peu contribué à faire disparaître le sentiment de malaise qui existait depuis plusieurs années. Il y a des chômeurs, mais ils n'ont pas les raisons de se plaindre qu'ils donnaient sous l'administration conservatrice. Les libéraux font tout en leur pouvoir pour venir au secours des gens dans le besoin. Les affaires reprennent. Tout va s'améliorer avant longtemps.

A ce sujet, nous ne pouvons pas passer sous silence l'attention donnée par le Cabinet Mackenzie King à la demande d'aide en faveur des Russes qui meurent de famine par millions.

On sait que le premier ministre libéral a l'esprit assez large pour voir au-delà des frontières du pays et considérer les grandes questions mondiales. Après avoir pris des mesures pour venir en aide à ceux de nos gens qui souffrent, il s'est immédiatement intéressé à ces destitués qui meurent de faim.

Si l'on en croit les témoins de cette grande détresse sur la Volga, environ 33,000,000 sont menacés de mourir de faim. Les adultes meurent en très grand nombre. On estime que les pertes seront bien près de 25 millions.

Plusieurs grandes nations ont décidé de porter secours à ces populations dans le malheur. Le gouvernement canadien est prêt à aider dans la mesure du possible, mais il veut être sûr que cette oeuvre rencontre l'approbation du public.

Il est question de fonder dans les endroits principaux du pays des succursales de l'association internationale dite "Save the Children Fund". Si le public veut, il sera tout à fait dans l'ordre que le gouvernement fasse une souscription nationale. On devrait s'intéresser à cette souscription au nom de l'humanité.

Ce qui frappe chez ces populations faméliques, c'est leur résignation et leur loyauté. En recevant de faibles distributions de grains de semences, ils n'en prenaient pas la plus petite partie pour eux, mais ils disaient tout simplement: "Nous allons mourir de faim, c'est certain, mais nos enfants récolteront et vivront."

Il y aurait peut-être une autre observation à faire, ce serait que notre souscription ait un caractère national. N'est-il pas important qu'elle soit faite au nom du Canada?

Nous assumons tous les jours des responsabilités nouvelles. Nous faisons des contributions en hommes, en nature, en argent. C'est la fleur, ce sont les richesses du Canada que nous distribuons.

N'est-il pas urgent que le Canada qui donne ait tout le crédit de ce qu'il donne?

## UNE DES AFFAIRES LES PLUS SCANDALEUSES DE L'EPOQUE

### Le Député Armand Boisseau arrêté pour détournement de fonds

#### LES DEFALCATIONS S'ELEVERAIENT A ENVIRON \$120,000.00

M. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, a assermenté une plainte devant le Magistrat Emile Marin contre Armand Boisseau, notaire, député de Saint-Hyacinthe et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur. Après l'assermentation de la plainte, un mandat d'arrestation a été émis, et Armand Boisseau a été arrêté à 6.15 heures de l'après-midi, samedi de la semaine dernière, par le huissier Ernest Benoit.

Il a été conduit devant le Magistrat Marin, et la plainte suivante lui a été lue :

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe

Accusation et plainte de DAMIEN TELESPORE BOUCHARD, journaliste de la cité de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, reçue ce quatrième jour du mois de février mil neuf cent vingt-deux (1922), par et devant le soussigné, Emile Marin, Magistrat de District dans et pour le district de St-Hyacinthe, résidant et domicilié en la dite cité de St-Hyacinthe.

LEQUEL déclare que les deux juin et douze novembre 1921, en la dite cité de St-Hyacinthe, Armand Boisseau, notaire public, et membre de l'Assemblée Législative de Québec, pour le comté de St-Hyacinthe, domicilié en la dite cité de St-Hyacinthe, a fait, consenti, rédigé, signé au nom et pour le compte de la Municipalité de St-Hyacinthe le Confesseur, corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires en la dite cité de St-Hyacinthe, les documents suivants :

10

\$ 3,500.00 St-Hyacinthe, Qué., 2 Juin 1921  
Au Premier Novembre mois après cette date je promets  
payer à Mme Euphémie Gauthier-Reves ou ordre au bureau de

*La Banque Canadienne de Commerce*

ici, la somme de trois mille cinq cents % Piastres  
pour valeur reçue avec intérêts de 7%  
No. .... Dà. ....

Municipalité de St-Hyacinthe le Confesseur  
par : ARMAND BOISSEAU  
Secrétaire-Trésorier

20

\$ 1500.00 St-Hyacinthe, Qué., 12 Novembre 1921  
A un an après cette date je promets  
payer à H. Ernest Benoit ou ordre au bureau de

*La Banque Canadienne de Commerce*

ici, la somme de quinze cents % Piastres  
pour valeur reçue. Intérêts 6½% l'an  
No. .... Dà. ....

Paroisse St-Hyacinthe le Confesseur  
Par : Napoléon Soly, Maire  
Armand Boisseau, Secrétaire-Trésorier

30

\$ 4000.00 St-Hyacinthe, Qué., 12 Novembre 1921  
A Douze mois après cette date je promets  
payer à Alexandre Choinière ou ordre au bureau de

*La Banque Canadienne de Commerce*

ici, la somme de quatre mille % Piastres  
pour valeur reçue. Intérêts 7% l'an, payable semi-annuellement.  
No. .... Dà. ....

Municipalité de St-Hyacinthe le Confesseur  
Armand Boisseau  
Secrétaire-Trésorier.

les dits documents comportant, chacun d'eux respectivement, obligation de paiement de deniers, le tout illégalement, avec intention de frauder et sans autorisation ni excuse légitime, sachant, le dit Armand Boisseau, que les dits documents étaient faux et ainsi faits avec telle intention de frauder et sans aucune autorisation, ni excuse légitime, s'est servi là et alors, des dits documents et les a utilisés comme s'ils étaient authentiques en les négociant et transportant à, contre valeur reçue, savoir :

suite à la sixième page

## L'UNION ST-JOSEPH

Le travail du comité organisé par le maire Bouchard, à la demande d'un grand nombre de membres de l'Union St-Joseph, n'aura pas été inutile. Ce comité vient à peine d'être nommé qu'il semble avoir atteint le but qu'il s'était proposé.

L'objectif visé par ce comité était d'en arriver à sauver la société de la liquidation, tout en rendant la plus grande mesure possible de justice aux membres qui, pour une raison ou pour une autre, décideraient ou se seraient forcés d'en quitter les rangs.

M. Bouchard, qui était l'âme dirigeante de ce comité, a rencontré à deux reprises différentes des représentants du Bureau Exécutif de l'Union St-Joseph et, après d'assez longues entrevues, la proposition qu'il a soumise a été acceptée en principe.

Le procès-verbal des délibérations du Bureau Exécutif du Comité pour la Défense des membres donnera une idée complète de la proposition soumise. En voici la teneur :

ASSEMBLEE DU BUREAU EXECUTIF DU COMITE POUR LA  
DEFENSE DES DROITS DES MEMBRES DE L'UNION  
SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

Tenue le mercredi 8 février 1922.

Sont présents : MM. F. A. Brodeur, président, Siméon Papillon, vice-président, Joseph Beauchemin, I. D. Rainville, Moïse Petit, membres, et messieurs T. D. Bouchard, Ambroise Demers, J. B. Morin, F. Trahan, Emile Bouchard.

Résolu qu'en l'absence du secrétaire du Comité, Mre J. S. Baudet, M. T. D. Bouchard soit nommé secrétaire temporaire du Comité.

M. T. D. Bouchard fait rapport de deux entrevues qu'il a eues avec des représentants du Bureau Exécutif Central de l'Union St-Joseph.

Après une discussion de la matière de ces deux entrevues, il est proposé par M. I. D. Rainville, secondé par M. Papillon, que le Bureau Central soit prié d'amender immédiatement sa résolution du 7 décembre 1921 à l'effet :

1o de retarder l'application des nouveaux taux jusqu'au 1er avril prochain, 1922, les anciennes contributions de \$1.80 par mois étant maintenues jusqu'à cette date ;

2o d'ajouter à l'option No 4 le privilège de recevoir, en espèces payables sans intérêts le 1er octobre prochain, 1922, ou à l'époque du décès survenu avant cette date, le montant de la part de réserve indiquée dans cette option, les membres choisissant ce dernier mode étant tenus de payer en déduction sur cette part de réserve la contribution mensuelle de \$1.80 pour tous les mois ou fraction de mois écoulés à la date de signature de telle option.

3o de décréter que toute personne qui n'aura pas signé une option ou l'autre le 1er avril prochain aura droit de réclamer sa part de réserve jusqu'au premier juillet 1922 en déduisant les contributions de \$1.80 par mois pour janvier, février et mars, la société, à l'expiration de ce délai additionnel, devenant propriétaire de toute part de fonds de réserve non réclamée.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par I. D. Rainville, secondé par Moïse Petit, que le Bureau Central prenne des mesures pour faire avertir sous le plus bref délai possible tous les membres de cette modification de la résolution du 7 décembre, si elle est acceptée par le Bureau Central.

Et l'assemblée est levée.

F. A. Brodeur, Président.

T. D. Bouchard, Secrétaire pro-tempore.

Saint-Hyacinthe 8 février 1922.

Le Bureau Central, après avoir étudié ces propositions, a décidé de les accepter en principe. Il y aura, dimanche, à la salle du marché, à deux heures, une assemblée des membres de l'Union St-Joseph. Cette assemblée est convoquée par le Comité de Défense pour prendre en considération le projet mentionné ci-dessus et l'adopter comme règlement final en acceptant toutes modifications raisonnables.

### L'Union Saint-Joseph

## Assemblée Dimanche à 2 hrs

SALLE DU MARCHÉ

### LE COMITE DE DEFENSE

Par F. A. BRODEUR, Président.

# ETAT CIVIL

## Cathédrale

### BAPTEMES

Fév. 2—Marie-Paul, Marie-Ange, fille Sigefroid Bessette et de Pauline Pérusse. Parrain et marraine, Léopold Gosselin et Vitaline Pérusse.

" 4—Marie, Jeanne d'Arc, Florence, fille de Didace Rodier et de Léonie Bourque. Parrain et marraine, Arthur Trinque et Antoinette Joyal.

" 5—Marie, Alice, Aline, fille de Esdras Tétrault et de Caroline Deschênes. Parrain et marraine, Oliva Tétrault et Alice Ritchie.

" 5—Marie, Madeleine, Marcelle, fille de Eugène Boucher et de Marie-Blanche Chicoine. Parrain et marraine, Stanislas Côté et Aline Boucher.

### SEPULTURE

Fév. 4—Alphonse Lemoine, époux de Victoria Caouette, 38 ans.

## P paroisse Notre-Dame

### BAPTEMES

Fév. 2—Marie, Germaine, Marguerite, fille de William Blanchard et de Anna Gervais. Parrain et marraine, Armand Choquette et Germaine Choquette.

" 3—Joseph, Henri, fils de Georges Lalime et de Palmena Dulude. Parrain et marraine, Louis Lalime et Malvina Cordeau.

" 3—Joseph, Paul, Guy, fils de Georges Lalime et de Palmena Dulude. Parrain et marraine, Henri Sicotte et Henriette Lalime.

" 3—Marie, Dolores, Pierrette, fille de Clodomir Gladu et de Marie-Louise Noisieux. Parrain et marraine, Sylvia Gladu et Roméa Gladu.

" 5—Marie-Ange, Dora, Colombe, fille de Oscar Trépanier et de Dora Leclerc. Parrain et marraine, Omer Leclerc et Exilda Côté.

" 7—Marie, Gertrude, Rolande, fille de Hector Sansoucy et de Dolorina Larivière. Parrain et marraine, Léopold Hébert et Blanche-Alice Sansoucy.

### SEPULTURE

Fév. 6—Marie-Berthe Provencher, fille de Alfred Provencher et de Joséphine Tanguay, 21 jours.

### FEU M. ETIENNE DUPONT

Il y a huit mois à peine, nous étions au regret d'annoncer la mort de Mme Etienne Dupont, née Arzélie Gendron; aujourd'hui, nous sommes à celui d'annoncer celle de M. Etienne Dupont lui-même, sous-agent de la Banque Nationale à St-Liboire, décédé le 31 janvier dernier, entouré de tous les siens, à l'âge de 76 ans et après 15 jours de maladie seulement.

Il laisse dans le deuil le plus profond, huit enfants: MM. Joseph, voyageur de commerce, de St-Liboire, Alexandre, cultivateur de

St-Simon, Grégoire, commerçant à St-Hyacinthe, Eugène, cultivateur à l'ancienne terre paternelle, à St-Liboire, et Edmond Dupont, commerçant à Upton, Mlle Laurette-Olive, gérante de la Banque Nationale, à St-Liboire, Olivine, épouse de M. Alphonse Deslandes, cultivateur à St-Liboire, et Robertine Dupont, dite Soeur Marie-Emmanuel, directrice des Soeurs St-Joseph à St-Nazaire, D'Acton.

Les funérailles, qui ont été des plus imposantes, ont eu lieu vendredi matin, 3 février, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis venus de toute part. Pendant le service funèbre, il y eut une quête faite par MM. Joseph Croteau et E. A. Lapierre, dont le produit s'éleva à \$40 00, et dont le bénéfice est destiné à une offrande de messes pour le défunt.

Le deuil était conduit par ses deux fils aînés, Joseph et Alexandre. En tête du convoi funèbre, une gerbe de fleurs, qui avait été préalablement déposée sur la tombe du défunt, était gracieusement portée par le jeune George-Etienne Dupont, fils de M. Edmond Dupont, petit-fils et filleul du défunt.

Les porteurs étaient: MM. Jos Jodoin, Edmond Chaput, Jos Pepin, Jos Coderre, Joseph Lemoine et Joseph Girard.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies. Tributs floraux: M. Irénée Pelletier, de Ste-Rosalie, Mlle Valéa et M. Louis Benoit, de St-Liboire. Offrandes de messes: les familles Edmond et Joseph Dupont, Edmond Chaput, Jos Carrière, Nicolas Sabourin, père et fils, Charles Jodoin, Pierre Mignault, P. Aug. Labadie, F. X. Beauregard et Hormidas. Bouquets spirituels: MM. Grégoire Dupont, Alphonse Deslandes, les religieuses du couvent St-Joseph de St-Liboire et de St-Nazaire d'Acton, Mmes Alexandre Dupuis et Isola Gendron, Jos. Pépin, Rodrigue Dion, Roméo Bernard, J. R. Lavigne, Arthur Deslauriers, Azarie Deslauriers, fils, P. C. Provencher, Octave Auclair, père, les élèves de l'école No 2, Jacob Croteau, Jos Jodoin, Mme F. X. Bouvier, Wilfrid Lavigne, Mlle Eva Coderre, Delphis Lemoine, Domina Parent. Offrandes de sympathies: les Enfants de Marie de St-Liboire, MM. G. H. Chabot, Eloi Poulin, Isidore Desnoyers, Mlle Thérèse Ducharme, Rev. H. Collette, vicaire à St-Denis, Pierre Mignault, M. et Mme Eugène Ferguson, E. A. Lapierre, L. H. Lafontaine, Juliette Deslauriers, Valérie Chenette. L. J. Cartier, J. Armand Guillerie, Augustine Chabot, M. et Mme Alphonse Guy, Nap. Lambert, Ovide Roy, de Montréal, Alphonse Hébert, de Danville. Télégrammes de sympathies: M. Ovide Ledoux, Md, de Sherbrooke, Mlle Albertine Bachand, de Platsbourg, Mlle Annette Légaré de St-Hyacinthe, Mlles Laurentina et Jeanne Légaré, de Bedford, M. et Mme J. A. Roberge, de Montréal, G. Beauregard, d'Acton-Vale, M. et Mme Alphonse Guy et Ovide Roy, de Montréal, Alphonse Hébert, de Danville et Nap. Lambert de Montréal.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

### Concert Marcel Hubert

Sous la Présidence d'Honneur de M. René Morin, N.P.M.P., et de Madame Morin.

Le 21 approche; plus qu'une semaine complète qui nous sépare de cet événement.

Pour les personnes qui n'aiment à se déplacer que pour une chose de première qualité, nous avons le plaisir de dire que, pour répondre à la demande générale à Montréal, Monsieur Laberge, l'impressario des artistes qui doivent venir chez nous le 21, a dû donner, dans l'espace de trois semaines, deux concerts: c'est un fait digne de remarque et significatif. Aussi, notre public qui a prouvé son goût pour la musique, le soir du 31 janvier, en faisant salle comble pour entendre nos musiciens de Saint-Hyacinthe, ne court-il aucun risque à se présenter en foule au concert du 21 février. L'événement est de tout premier ordre.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur. Le soir du Concert, s'ils ne sont pas tous vendus, on pourra se procurer des billets au contrôle du théâtre.

### NOUVEAU NOTAIRE PARMI NOUS

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos amis l'arrivée parmi nous du notaire Edouard Morier.

M. le notaire Edouard Morier appartient à une famille des plus honorables et des plus avantageusement connues de St-Hyacinthe.

Il fit ses études classiques au séminaire de notre ville où, grâce à ses grands talents, il arriva toujours un des bons premiers dans ses classes. Reçu notaire avec grande distinction par l'Université de Montréal, en 1918, le notaire Morier alla se fixer à St-Georges d'Henryville, où bientôt on lui confia les secrétariats des commissions municipale et scolaire, charges dont il s'occupa avec honneur et probité.

Le notaire Morier vient d'acquiescer le greffe et les bureaux du regretté notaire Elzéar Chabot, bâtisse de l'Union St-Joseph, et nous sommes en mesure d'assurer à nos connaissances et à nos amis qu'ils

trouveront dans le notaire Morier non seulement un notaire habile, mais un conseiller prudent et sincère, dans vos ventes ou achats de débiteurs, propriétés, immeubles, ou dans toutes transactions d'affaires qui exigent d'être faites avec droiture et prudence. M. le notaire Morier s'occupera aussi d'assurances vie et feu.

Nous souhaitons donc au notaire Morier la bienvenue et le succès au milieu de nous.

### LES NOTRES VAINQUEURS

Samedi dernier les employés du bureau chef de la Southern Canada Power Co. de Montréal sont venus rendre visite à leurs confrères de la division de St-Hyacinthe, et leur disputer le résultat d'une partie de hockey.

La partie fut des plus amusantes. Le résultat fut de 10 à 0 en faveur du club local.

Pour St-Hyacinthe ceux qui se distinguèrent le plus furent E. R. Spence et les deux frères C & L. Viger.

Pour Montréal ce fut, V. H. Hopper, J. S. Wurtele et les deux frères C & S. Atchison.

Seul M. V. H. Hopper joua un peu dur, mais cela ne les empêchèrent pas de se faire blanchir comme à la laveuse électrique.

### COMPOSITION DES CLUBS

Montréal	St-Hyacinthe
Batist J.	Buts Spence E. P.
Atchison S.	Avants Viger C.
Bushell C. H.	" Viger L.
Wurtele J. S.	" Adams C.
Hopper V. H.	Défenses Pagé J. A.
Atchison G.	" Dunn S. J.
Lajoie G.	Substituts St-Onge E.
Beset G.	" Paré L. A.

### SOMMAIRE

1 <sup>ère</sup> Période		
1 St-Hyacinthe	Viger C.	6m
2 "	Viger L.	2m
3 "	Pagé J. A.	4m

4 "	Viger L.	1m
2 <sup>ème</sup> Période		
5 St-Hyacinthe	Viger C.	5m
6 "	Viger L.	2m
7 "	St-Onge E.	7m
3 <sup>ème</sup> Période		
8 St-Hyacinthe	Viger C.	2m
9 "	Viger C.	2m
10 "	Pagé J. A.	4m

Arbitre Dr J. A. Viger, Chronomètre, J. A. Bousquet.

### MASCARADE

Enfin!... la date est fixée!... C'est pour le 20 février, à la patinoire Corona. Tous les patineurs et patineuses s'en donneront à cœur joie, car ce sera leur fête annuelle. Que chacun prépare son costume! M. J. Armand Guillerie en est encore l'organisateur. Depuis cinq ans, son organisation a toujours été un succès, et il est certain que cette année ce sera la même chose. Que tout le monde y soit!

### LE NOTAIRE BRUNELLE

En même temps que nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès au notaire Morier, qui vient ici prendre la place de feu le notaire Elzéar Chabot, nous apprenons que le notaire L. A. Brunelle, de St-Liboire, a aussi décidé de venir s'établir parmi nous, et qu'il ouvrira son bureau en notre ville, le 18 février courant, au No 16 rue St-Denis, ancienne place de M. le notaire René Morin.

Qu'il soit, lui aussi, le bienvenu au milieu de nous, et puisse-t-il en tout et partout, ne rencontrer que l'encouragement qu'il mérite et le succès auquel il a droit.

M. le notaire Brunelle est très avantageusement connu dans toute notre région, et il est un professionnel des plus recommandables.

### REMERCIEMENTS

La famille de feu M. Ephrem Scott, père, décédé et inhumé au cours de la semaine dernière, remercie bien cordialement toutes les personnes qui, de toute manière, lui ont témoigné des sympathies dans le deuil cruel qui l'éprouve.

### AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation des automobiles, des tracteurs et des engins de toutes sortes.

Nos prix sont modérés et des mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète.

Nous sollicitons le plaisir de vous servir.

O. CHALIFOUX & FILS LTEE

Distributeurs des fameuses voitures "STUDEBAKER"

Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

10-17f

### GARAGE

#### St-Amand & Frère

Réparations de toutes sortes, et de toutes les marques d'automobiles. — Ouvrage garanti et à bas prix.

Nous avons toutes les vraies parties FORD

Huile, Gazoline et Accessoires.

Coin Cascades et St-Casimir.

jno

### A LOUER

Magnifique logement de huit chambres, tout juste en face du couvent de la Présentation. S'adresser au No 97 de la rue Girouard,

j.n.o.



## Reconnues comme les meilleures dans leur genre par les Connaisseurs

- 1 FRONTENAC SPECIAL (étiquette Bleue)**  
 une bière de riz du Genre Milwaukee, La Budweiser, la Schlitz et la Pabst des Bières Canadiennes.
- 2 FRONTENAC STANDARD (étiquette Rouge)**  
 du Genre Allemand. Une Bière de malt de la qualité de la Pilsener.
- 3 FRONTENAC I. P. ALE (étiquette Blanche)**  
 du Genre Anglais — Ye Goode Olde English Brew.

### FRONTENAC BREWERIES LIMITED, MONTREAL

# LE FOYER

## LE POÈTE

Et maintenant que j'ai chanté  
L'orgueil de mon âme et sa gloire,  
Et maintenant que j'ai jeté  
Mon cœur soulé dans ta jupe noire...

Et maintenant que j'ai servi  
Les hommes tristes jusqu'aux moelles,  
Et maintenant que j'ai gravi  
Tous les sommets, vers les étoiles...

Et maintenant qu'il rit, qu'il bat,  
Mon poème, éperdu d'ivresse,  
Que tu l'emportes au combat  
De l'amour et de la jeunesse...

Et maintenant que j'ai signé  
Tes louanges, ô chère vie,  
Et que je fus ton fils aîné  
Par l'espérance et le génie...

Et maintenant, et maintenant  
Que je t'ai donné mon poème,  
Qu'il est encore plus frissonnant  
Que les mots : "Je crois..." et "Je t'aime..."

Laisse-moi finir mes élans  
Par un soupir plaintif et rude,  
Et sangloter de solitude...  
Et regarder mes cheveux blancs...

Hélène Picard.

## INTIMITE

Au seuil, toute souillure tombe  
Avec la fange du trottoir ;  
Jusqu'au matin, la tiède tombe  
Qui ne trouble plus le heurtor !

On dépose ses attitudes  
Avec ses gants et son chapeau ;  
Et l'on reprend ses habitudes,  
L'âme libre de tout fardeau.

La claire lampe nous ressemble  
Parmi les meubles familiers ;  
La joie exquise d'être ensemble,  
Par le même idéal liés !

Loin de la vaine turbulence,  
On suit son rêve, sans remords,  
Dans le pieux et cher silence,  
Où l'on entend parler ses morts.

Paul Manivet.

## SI L'AILE DE TON ÂME

Si l'aile de ton âme est puissante, ouvre-la !  
Lance vers l'idéal l'essor de ton génie !  
Monte, espère, et plus haut ! L'oeuvre est-elle finie ?  
Plus haut ! La brute est là qui te guette, elle est là,  
Celle qui ne veut pas qu'on rêve, et qui t'en vie,  
La brute aux poings de fer, au col de boeuf, la vie.

Edmond Haraucourt.

## CONTE D'UN SOIR DE BATAILLE

Ils étaient restés longtemps évanouis sur le champ de bataille.

Et à présent, ils se dirigeaient vers le village voisin pour y passer la nuit, précédés d'un garde qui qui s'était offert à leur montrer la route. Ils sortaient d'une minable guinguette, à demi renversée par un obus, où on les avait quelque peu réconfortés. Le garde, en agitant ses jambes torses dans la cloche de sa blouse, réfléchissait à la situation ; et de temps en temps il se retournait en frappant sur son bicorne, comme pour faire jaillir de son esprit trop lourd les plaisanteries qui doivent donner du prestige à un représentant de l'autorité.

—C'est pas pour dire, fit-il, mais vous avez eu le nez fin en me rencontrant. C'était bien tout dret, le chemin, comme vous disiez, faute que vous le suiviez, mes gâs, dans le sens contraire !

—Si vous appelez ça "tout dret" riposta l'un des soldats. Le diable n'y connaît goutte dans tous ces tours et ces détours !

—Faut voir si nous retrouverons jamais le bivouac, dit un autre.

Le garde, atteint dans sa dignité, frappa sur la boucle de son ceinturon et assujettit son bicorne.

—Corbleu ! s'exclama-t-il, je crois que je connais la route, puisque je suis l'agent cantonal.

Sur ces mots il déboucha et, abaissant sa lanterne vers les cadavres qui jonchaient le sol :

—Hé ! cria-t-il, prenez garde à la culbute ; il y a ici des morts qui font des crocs-en-jambes.

—Pauvres bougres ! fit un soldat en manière d'oraison funèbre.

Le Français est insouciant et jovial, même dans les circonstances les plus tragiques. La nuit était horriblement noire. L'odeur du sang avait quelque chose de maléfique. Il fallait dissiper les fantômes et faire paraître le temps moins long. Les facéties allèrent leur train.

—Cristi, pas moyen d'avancer dans ce cimetière. Voyez-vous ça ! dans ce pays, on met les pierres en-dessous et les morts par-dessus !

Et, comme ils avaient trouvé à boire dans la guinguette qu'ils venaient de quitter, l'un deux ajouta :

—M'est avis, mon vieux, que nous tombons de bière en cercueil.

A quoi le voisin répondit :

—Laissons là cercueil et tombeau.

Mais puisque nous parlons de bière.

Mieux vaut sortir la bière du pot, que laisser sa peau dans la bière.

Ce ne fut qu'une exclamation :

—Hé ! hé ! Griffard qui tait des vers !

—Hein ? les amis ça vous la coupe.

Piqué au jeu, un camarade répliqua :

—Pour prolonger la rime, mon vieux Griffard, des verres.

Tu devrais en servir de ceux qui désaltèrent.

—Ca ne vaut rien, dit Griffard, songeant à la rime.

—Comment ! Si on buvait encore un coup, je te promets que ça ne ferait que du bien. Pas vrai, vous autres ?

—Ventre-saint-gris ! on en boirait même plusieurs !

Mais le garde, qui aurait voulu placer sa rime et ne parvenait pas à la trouver, intervint sur un ton important :

Vous oubliez que vous êtes avec un représentant de la Loi. Et la Loi punit les ivrognes.

—Ah ! toi, bien sûr, il faut que tu grognes ! plaisanta Griffard.

Les rires fusèrent, et les brocards.

—Tu n'a jamais regardé ta grogne.

—Il a bu plus que toute la Pologne !

—Et pas de la bière, lui : du Bourgogne !

—A toutes les barriques, faut qu'il rogne !

—Puis à tous les murs il se cogne.

—Regardez-le : s'il se renfrogne.

Alors, le garde se retourna et dépité, lança une injure.

Cette fois, il l'avait attrapée, la rime ; mais c'était en lâchant la raison...

Comme il badinait de la sorte, les soldats aperçurent devant eux un homme accroupi et une lanterne. Ils approchèrent. L'inconnu était penché sur un blessé. Une trousse d'ambulance s'ouvrait à côté de lui. Sa besogne l'absorbait tellement qu'il n'avait pas entendu venir la petite troupe. Tout à coup, il leva la tête et eut un mouvement de recul en se voyant entouré de soldats.

Il se dressa.

Les camarades ne songaient plus à rire. L'homme qu'ils venaient de surprendre était un officier prussien.

Le prisonnier ne tenta aucune résistance. Ses yeux étaient remplis de larmes. Il regardait avec anxiété le blessé qui gisait par terre. Visiblement, il lui importait peu d'être emmené en captivité ou fusillé, mais ce mourant lui inspirait la plus douloureuse inquiétude.

—Permettez continuer, dit-il enfin, rassemblant péniblement le peu de français qu'il possédait. Je peux pas laisser mourir... frère... mon frère... Je... l'aimer tant !...

Il retomba à genoux auprès du blessé, embrassa ses joues glacées, le regarda avec des yeux qui semblaient le supplier de vivre. Puis il saisit une petite fiole et en versa le contenu entre les lèvres du moribond.

Celui-ci s'agita. Ses paupières s'ouvrirent. Ses paupières se desserrèrent.

—C'est toi ? dit-il en allemand.

Ces simples mots rendirent l'officier comme fou de joie. Ses larmes coulèrent abondamment. Il se mit à pétrir ce pauvre cher visage de ses mains fiévreuses et à le couvrir de baisers.

Au bout de quelques instants, il se leva et dit aux soldats :

—Je... avais... promettre... le ramener... à notre vieille mère... vivant... vivant... Jeune soldat... mon frère...

Il s'expliquait comme il pouvait sans songer à qui il parlait, simplement, sans supplications, comme inconscient des réalités.

Les soldats, tout à l'heure si

BUREAU : TEL. BELL 500  
203 Rue Cascades  
710-R-11—

RESIDENCE : TEL. BELL 92  
74 St-Dominique  
POINTE AUX FOURCHES

### AMYOT & SAVARY

REPRESENTANTS DE LA

### NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

### "LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Sur la Vie, contre les Maladies, les Accidents, Responsabilité Patronale.

A bien noter que \$1.00 par mois payée à

### "LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou accidents

### "La Palatine"

DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.

### ST-HYACINTHE

### Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Étoffes, Ducks, Mousselines, Organzas des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.

### Tapiss et Prelarts

Notre département de Tapiss et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapiss toile de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapiss de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapiss de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapissables, etc.



UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

### BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE 1-1-17

### Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, PONGES, BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses et aux PRÉSCRIPTIONS DES MÉDECINS. REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.

Téléphone, jour : 318 — Téléphone, nuit : 311

Dr A. P. Cartier a son bureau du jour à la Pharmacie Collette, où il se tiendra à la disposition du public.

Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

gouailleurs, se sentaient très émus. Ils ne trouvaient pas un mot à dire. Chacun éprouvait confusément qu'une parole maladroitement en ce moment aurait paru comme sacrilège.

Pourtant Griffard finit par élever la voix.

— Eh bien ! dit-il, nous n'allons tout de même pas laisser cet homme par terre ?

— C'est vrai, ça, fit le garde en enfonçant son bicorne. Je me demande ce que vous attendez !

Ils n'attendaient que ce signal, les braves soldats. Avec mille précautions, ils soulevèrent le blessé et, lui faisant un brancard de leurs bras, ils se remirent en marche, le plus doucement qu'ils purent.

L'officier suivit en silence, soutenant la tête de son frère.

Tout à coup il regarda autour de lui, et, comme s'il revenait de très loin, il s'exclama, avec l'accent de la plus vive surprise.

— Etonnants... les Français... braves gens !... Jamais vu cela, à la guerre... tuer toujours...

— Ah ! répliqua Griffard, c'est que nous venions de dire des blagues... Chez nous, on aime ça, voyez-vous. Et il n'y a rien comme de rire tout son saoul pour vous nettoyer le cœur à fond !

— Subséquent, conclut le garde en envoyant un coup de poing à son bicorne, c'est à moi que votre frère doit la vie, car leur bonne humeur, les matins, c'est sur mon compte qu'ils se l'étaient payée...

FLORIAN-PARMENTIER.

### L'hiver est rude pour les tout petits

Nos hivers canadiens sont excessivement rudes pour la santé des tout petits. La température est souvent si rigoureuse que la mère ne peut sortir les tout petits pour leur faire prendre l'air. Le résultat est que le bébé est renfermé dans des chambres surchauffées et mal aérées ; il prend le rhume, devient maussade et revêche. Les Tablettes Baby's Own devraient être données pour le tenir en santé. Ces tablettes sont un doux laxatif qui règle l'estomac et les intestins et empêchent les rhumes. Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la malle à 25 cents la boîte, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

### Femmes et Jeunes Filles aiment à avoir des Joues Roses

Elles peuvent les avoir en tenant leur sang riche et pur.

Toute femme—toute jeune fille aiment à avoir des joues roses. Cela signifie non seulement la beauté mais une bonne santé. Quand le sang d'une femme est pauvre ou anémique, son teint se flétrit, elle paraît affaiblie, son haleine est courte et elle a des palpitations de cœur après le moindre effort. Quel quefois son mal est accompagné de terribles maux de tête ou de douleurs dans le dos ou aux côtés. Cette condition est entièrement due aux sangs faibles, aqueux et ne peut être guérie qu'en rendant le sang riche, rouge et pur. Pour cela, essayez les Pilules Roses du Dr Williams, lesquelles agissent directement sur le sang et de cette manière apportent une santé et une force nouvelles aux personnes fai-

bles et malades. Mme Isaac W. Howell, Petitedocia, N. B., raconte comme suit ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour elle : "Depuis un certain temps je ne me sentais pas bien, j'affaiblissais graduellement et trouvais cela constamment plus pénible de faire mon ménage. J'étais très pâle et avais de fréquents maux de tête. Je consultai un médecin et pris son remède pendant un certain temps, mais cela ne me fit pas de bien, je trouvais que je devenais plus faible, ayant des vertiges, perdant connaissance. Une amie me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et bien que j'avais presque perdu confiance dans tout remède, j'achetai les Pilules Roses du Dr Williams et commençai à les employer. Au bout d'un certain temps je trouvais qu'elles me faisaient du bien et je continuai avec plaisir d'en prendre, et m'aperçus finalement que tous les maux qui m'avaient affligée avaient disparu. Je fais cette déclaration dans l'espoir que mon expérience bénéficiera aux autres".

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes, ou par la malle à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

### ESSAIS AGRICOLES A CAP ROUGE, QUEBEC

Le régisseur de la station expérimentale fédérale de Cap Rouge lit dans son rapport que la station donne beaucoup d'attention à l'élevage des vaches et des chevaux du type canadien. Dix-neuf vaches de la race canadienne étaient inscrites au livre d'or de la production laitière lorsque le rapport a paru et on comptait que onze autres en feraient autant. Onze vaches d'âge variant de trois à quinze ans ont donné une production moyenne de 6,598 livres de lait, dosant 44 pour cent de gras, pendant une période de lactation moyenne de 356 jours. Cette moyenne aurait été de 7,080 livres de lait si l'on s'était débarrassé auparavant de deux des vaches qui sont de mauvaises pensionnaires. Les recherches sur la reproduction, le logement et l'alimentation des chevaux, moutons et volailles font également des progrès. En ce qui concerne la production des oeufs, le rapport signale le fait qu'au cours de l'année, 187 poules ont pondu 24,865 oeufs, soit 133 oeufs par poule.

Il y a trois ans la ponte n'était que de 80 oeufs par tête et un an plus tard de 86. Sous l'entente du service de la grande culture nous trouvons des détails sur les expériences conduites sur la culture et l'exploitation du sol, ainsi que des essais de plantes fourragères, légumes, fruits et fleurs.

### VENTE PAR LE SHERIF

Cour de circuit. Comté de Rouville.

District de St-Hyacinthe, LA CORPORA-TION DE ST-HYACINTHE, à savoir : LA PAROISSE No 994.

DE SAINT-MATHIAS, demanderesse; contre HENRI BEAUREGARD, défendeur.

Une terre sise et située en la paroisse de Saint-Mathias, sur le chemin des Hurons, connue et désignée aux plans et livres de renvoi officiels de la dite paroisse, sous les lots numéros cent trente-deux (132) cent trente-trois (133) et cent trente-quatre (134)—avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Mathias, MARDI, le VINGT-HUITIEME jour de FEVRIER prochain (1922), à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi.

JOS. L. CORMIER, Sherif. Saint-Hyacinthe, 8 Février 1922.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :—  
Heure solaire  
+ 5.30 a. m. x 7.20 a. m., x 10.25 a. m. — 4.32 p. m. + 5.22 p. m. Pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg, Vancouver et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield, pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a. m. et 8.00 p. m.  
— 8.00 p. m. Local pour Montréal + 9.50 a. m. x 5.47, p. m. + 12.43 a. m. Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville Québec.  
Heures de l'arrivée des trains : + 9.50 a. m. + 1.25 p. m. + 5.22 p. m. p. m. x 5.27 p. m. x 6.40 p. m. et + 12.53 p. m. des Etats-Unis et de l'Ouest.  
+ Tous les jours.  
x tous les jours, dimanche excepté.  
= Dimanche seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers. Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination.  
Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à J. P. Lazure, chef de gare.  
Reservation de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

**Benoit & O'Brien**  
ENTREPRENEURS  
**Electriciens**  
\*\*\*\*  
TELEPHONE 154  
**233 Rue Cascades**  
ST-HYACINTHE

**MORIN & MORIN**  
Notaires  
et  
AGENTS d'ASSURANCES  
**159 rue Girouard**  
SAINT-HYACINTHE  
René Morin Henri Morin

**20 ans de service**  
A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:  
—Vingt ans d'expérience au service du placement;  
—Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;  
—Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;  
—Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;  
—Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.  
CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE  
**RENE-T. LEGLER**  
BANQUIER  
MONTREAL—160, rue St-Jacques  
QUEBEC—74, rue St-Pierre  
(MAISON FONDEE EN 1901)

### SHERIFF'S SALE

Circuit Court, County of Rouville

District de St-Hyacinthe, THE CORPORA-TION OF ST-HYACINTHE, to wit THE PARISH No. 994.

OF SAINT-MATHIAS, plaintiff; against HENRI BEAUREGARD, defendant.

A land situate in the parish of Saint-Mathias on the Hurons road, known and designated on the official plan and book of reference of said parish under lots one hundred and thirty two (132), one hundred and thirty three (133) and one hundred and thirty four (134)—with buildings thereon erected.

To be sold at the church door of the parish of Saint-Mathias, on Tuesday, the TWENTY EIGHT day of FEBRUARY next, (1922), at HALF past TEN o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER, Sherif. Saint-Hyacinthe, 8th February 1922.

**Si vous Souffrez du RHEUMATISME**  
Lumbago. Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-père faisait usage. Rien ne peut l'égaliser.  
En vente partout

**MINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD**  
Yarmouth, N.E.

**A LOUER**  
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger  
Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

Tel. Magasin 325 Tel. Résidence 593  
**P. RAVENELLE**  
Marchand de chaussures et cuir,  
SELLIER ET CORDONNIER  
Agent pour la chaussure "INVICTUS"  
SUCCESEUR DE B. BELANGER  
**135 Rue Cascades**  
ST-HYACINTHE.  
5 fév-6 août

**J. S. Beudet**  
Notaire.  
Argent à prêter, — Assuranc  
**3 RUE DU PALAIS,**  
ST-HYACINTHE F  
—6-18

**PACIFIQUE CANADIEN**  
LES TRAINS LAISSENT MONTREAL GARE WINESOP  
TOUJOURS LES JOURS POUR  
Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago, Sault-Ste-Marie, Duluth, St-Paul Minn., North Bay, Cobalt.  
AUSSI  
Winnipeg, Vancouver, Victoria, Seattle, et les stations intermédiaires.  
Tous les trains sont pourvus des équipements les plus modernes.  
Pour informations, s'adresser à :  
**J. E. MORIN**  
92, rue Mondor, Téléphone 70

**"Le Clairon"**  
Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska  
ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50  
Ailleurs au Canada... 1.00  
**3c LE NUMERO**

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

**ON DEMANDE.**  
On demande à louer une petite maison de quatre ou cinq appartements, meublés, doit être propre et moderne.  
S'adresser au Claire.  
3-10

# Parlons raison

## Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George : "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes : l'art dentaire en ressentant les suites que l'annonce répécute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par-ci par-là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout : au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui débouchent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

## Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier : l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentistes. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

## Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée : "Vous mettez généralement une excavation, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier ?—Oui. —Où cela ?—Dans le plus creux du palais. —Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais?" Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la retention durant 19 jours d'une vis métallique dans la mâchoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la retention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

## UNIQUE AU MONDE

'Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, sur... immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance.'

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

**Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER**  
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

**Phaneuf & Poirier**  
AVOCATS  
MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

## EMPLOI DEMANDE

Un comptable possédant 4 années d'expérience demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis. S'adresser à J. Armand Laflamme, 27 rue Delabrière, St-Hyacinthe. j.n.o.

## Le Pacifique Canadien

Montréal et St Guillaume via Farnham  
Service quotidien, le dimanche excepté

263		261		262		264	
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.
4.10	9.35	4.10	9.35	4.10	9.35	4.10	9.35
5.00	10.25	5.00	10.25	5.00	10.25	5.00	10.25
5.45	11.55	5.45	11.55	5.45	11.55	5.45	11.55
5.57	11.07	5.57	11.07	5.57	11.07	5.57	11.07
6.05	11.15	6.05	11.15	6.05	11.15	6.05	11.15
6.09	11.19	6.09	11.19	6.09	11.19	6.09	11.19
6.19	11.29	6.19	11.29	6.19	11.29	6.19	11.29
6.35	11.45	6.35	11.45	6.35	11.45	6.35	11.45
6.40	11.50	6.40	11.50	6.40	11.50	6.40	11.50
6.42	11.52	6.42	11.52	6.42	11.52	6.42	11.52
6.55	12.05	6.55	12.05	6.55	12.05	6.55	12.05
7.06	12.16	7.06	12.16	7.06	12.16	7.06	12.16
7.13	12.23	7.13	12.23	7.13	12.23	7.13	12.23
7.17	12.27	7.17	12.27	7.17	12.27	7.17	12.27
7.25	12.35	7.25	12.35	7.25	12.35	7.25	12.35

(1) Arrêt sur signal.  
(2) Tous les jours dimanche excepté.

**J. E. MORIN, Agent**  
23 1/2 rue LAFRAMBOISE

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.  
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.  
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.  
118 West 31st Street  
New York, U.S.A.

## SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante. S'adresser : Dr A. Béland, 190 rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

### VETERANS !!

Rendez-vous tous au manège militaire samedi soir, à 8 hrs où des questions de la plus haute importance pour les vétérans seront discutées.

Que chaque vétéran se fasse un devoir de venir entendre les propositions que j'ai à vous soumettre.

R. BRABANT.  
major Cie "B".

### Courrier de St-Damase

#### DECES

Les funérailles de Mme Zoël Gaucher, décédée à l'âge de 44 ans, ont eu lieu le lundi, 30 janvier, en cette paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Ferdinand Jodoin, assisté des abbés A. Jodoin, et R. Gaucher, son fils, comme diacre et sous diacre. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Perreault, curé de la paroisse. Etaiant présents dans le chœur: MM. les abbés F. Jodoin, Ravenelle, J. Jodoin, A. Perrault et J. Desnoyers.

Le chœur de chant, sous la direction de Mme Marchessault, a chanté la messe de requiem de Perrault.

A la famille en deuil, nos meilleures sympathies.

#### PERSONNEL

Mlles Antoinette et Annette Giguault, de Québec, sont venues passer quelques jours en visite chez M. et Mme Marchessault.

#### ARTISANS CANA-

#### DIENS-FRANCAIS

L'installation des officiers de la succursale féminine Bernard des Artisans Canadiens-Français aura lieu à la demeure de Mme J. Dauphinais, présidente, 28, rue St-Louis Village St-Joseph, le 8 courant, mercredi, soir à 8 hrs précises. Le Dr Hurtubise de Montréal présidera l'assemblée. Tous les membres sont priés d'y assister.

#### LA BOXE

Mercredi soir, 15 février, le théâtre Corona sera le rendez-vous de tous les amateurs de boxe. Il y aura, en effet, des combats professionnels qui mettront en présence K. O. Allen, d'Ottawa, et Jolly Burn de Montréal, Kid Lafrance de St-Hyacinthe, et Jos Lemieux de Québec; Scody Desjardins et Alix Dolbec, tous deux de cette ville. Ces combats comprendront 30 rondes, à part les combats préliminaires qui auront lieu entre des amateurs. Cet événement sportif excite l'intérêt de beaucoup de gens, depuis quelque temps, et outre que les billets se vendent très rapidement on croit que cette soirée de boxe sera la plus intéressante que nous ayons encore eue en notre ville et qu'elle contribuera beaucoup à réveiller une certaine passion pour ce genre de sport à St-Hyacinthe.

#### UN GRAND SUCCES

Le concert musical qui a eu lieu au théâtre Corona, le soir du 31 janvier dernier, a été un vrai grand succès, tant au point de vue artistique qu'au point de vue financier. M. Alb. Lethiecq, qui en a été l'organisateur et le directeur, mérite beaucoup de félicitations, et des plus sincères, pour le succès plus que surprenant qu'a obtenu ce concert. Outre que la vaste salle du Corona était remplie de monde, nos artistes locaux étaient tous en forme, ce qui leur a valu de cha-

leureux applaudissements et de sincères rappels.

Ce concert a eu un autre mérite que celui de satisfaire ceux et celles qui en ont fait les frais, et particulièrement l'auditoire qui en a été enchanté. Il nous a permis, en plus, de faire connaissance avec M. Eusèbe W. Gaudette, un jeune homme qui vit au milieu de nous depuis peu seulement, et auquel nous étions bien loin de supposer d'aussi grands talents de pianiste. Il nous a permis également de fonder de grandes espérances sur les talents brillants de Mlle Rhéa Labrosse qui excelle, non seulement dans l'art de la diction mais aussi dans celui du chant. MM. Gaston Nolin, comme ténor, Arthur Fontaine, comme basse, Eddie Chaussé, comme violoniste, et Valmore Chaput, comme Clarinettiste, nous ont servi un régal à leur façon, c'est-à-dire qu'ils ont fait pleinement honneur à leur bonne renommée, les premiers comme chanteurs, les deuxièmes comme musiciens. Quant à Mlles Irène et Isola Mongeau, la première, violoniste, et la deuxième, pianiste, elles nous ont révélé des talents que nous ne pouvions nous empêcher d'admirer et d'apprécier hautement.

Tous ces talents locaux, qu'il a plu à notre population d'encourager généreusement, et à bon droit, nous promettent un autre concert pour le mardi après Pâques, 18 avril. C'est ce que nous apprend M. Lethiecq qui sera encore le directeur de ce concert. Espérons qu'il sera donné suite à cette promesse.

#### NOS AMATEURS

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, mardi prochain, au théâtre Corona, il y aura grande soirée comique et musicale, donnée par des amateurs de notre ville sous la direction artistique de M. Victor L. Chartier.

Les comédies à l'affiche sont: 1o Un Meurtre Atroce; 2o Visiteurs Gênants; 3o Nous Divorçons. Ces comédies seront interprétées par MM. Jos Darveau, J. E. Morin, E. Morin, J. Bissonnet, W. Grondin, Alex St-Onge, V. Chartier, et plusieurs autres. Pendant les entr'actes, il y aura musique et chant par MM. Rose et Bissonnet, et récitation de monologues par M. Henri Dufour.

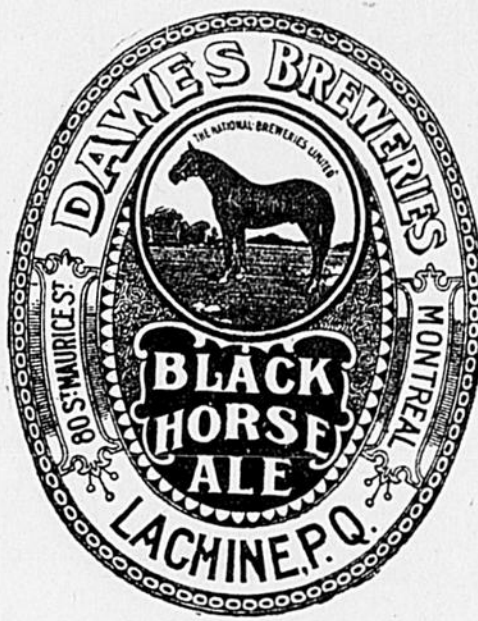
Cette soirée promet d'être un très beau succès. Les billets se vendent très rapidement. Hâtez-vous de vous en procurer. Nos amateurs vous garantissent du plaisir pour plus que votre argent.

## "Ce qu'il y a de meilleur"

## Les Bière et Porter

# BLACK HORSE

### de DAWES



The National Breweries Limited

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille



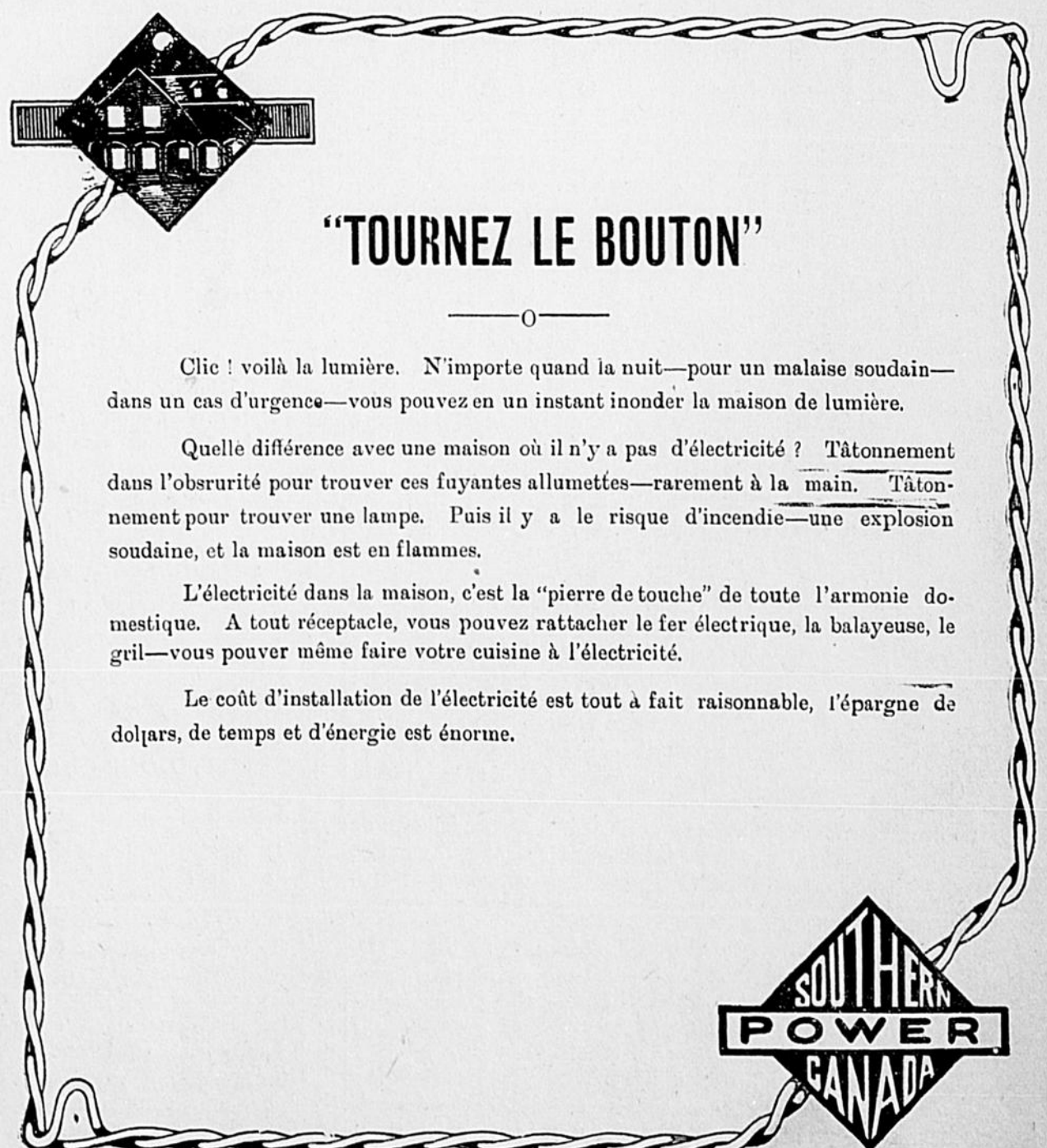
**PETITS COMPTES**

"Je voudrais prendre avantage de l'occasion qui m'est offerte de déclarer qu'à toutes nos succursales les petits comptes seront cordialement acceptés."

—Sir Frederick Williams-Taylor,  
Administrateur-Général, à l'assemblée annuelle de la Bank of Montreal.

**BANK OF MONTREAL**  
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.



**"TOURNEZ LE BOUTON"**

Clic! voilà la lumière. N'importe quand la nuit—pour un malaise soudain—dans un cas d'urgence—vous pouvez en un instant inonder la maison de lumière.

Quelle différence avec une maison où il n'y a pas d'électricité? Tâtonnement dans l'obscurité pour trouver ces fuyantes allumettes—rarement à la main. Tâtonnement pour trouver une lampe. Puis il y a le risque d'incendie—une explosion soudaine, et la maison est en flammes.

L'électricité dans la maison, c'est la "pierre de touche" de toute l'harmonie domestique. A tout réceptacle, vous pouvez rattacher le fer électrique, la balayeuse, le gril—vous pouvez même faire votre cuisine à l'électricité.

Le coût d'installation de l'électricité est tout à fait raisonnable, l'épargne de dollars, de temps et d'énergie est énorme.

## UNE DES AFFAIRES LES PLUS

### SCANDALEUSES DE L'EPOQUE

Suite de la première page

1<sup>o</sup> la somme de trois mille cinq cents piastres de Dame Euphémie Gauthier Reeves, de la cité de St-Hyacinthe, épouse séparée de biens de Prosper Reeves, bourgeois, du même lieu, remettant à cette dernière un autre document, également faux à la connaissance du dit Armand Boisseau, le dit document ne portant aucune date et comportant en apparence être une copie authentique d'une résolution adoptée par le conseil de la dite Municipalité de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2<sup>o</sup> la somme de quinze cents piastres, du dit H. Ernest Benoit, huissier, de la dite cité de St-Hyacinthe, le dit Armand Boisseau remettant là et alors à ce dernier un autre document également faux à la connaissance du dit Armand Boisseau, portant apparemment la date du 16 septembre 1921 et comportant en apparence être une copie authentique d'une résolution adoptée là et alors par le conseil de la dite Municipalité de St-Hyacinthe-le-Confesseur, et, 3<sup>o</sup> la somme de quatre mille piastres du dit Alexandre Choinière, bourgeois, de la dite cité de St-Hyacinthe, le tout contre la forme du Statut en pareil cas fait et pourvu.

Pourquoi le déposant demande qu'un mandat d'arrestation émane à l'effet de faire appréhender immédiatement le dit Armand Boisseau, et que justice soit faite.

T. D. BOUCHARD.

Assermenté devant moi, à St-Hyacinthe, les jours, mois et an ci-dessus en premier lieu mentionnés.

EMILE MARIN

Magistrat de District dans et pour le district de St-Hyacinthe.

M<sup>re</sup> V. E. Fontaine agissait comme procureur de M. Bouchard. Il a demandé un cautionnement de vingt-cinq mille dollars. Les cautionnements suivants ont été fournis: Saül Cadolette, \$7,000.00, Victor Gervais, \$6,000.00, personnel, \$12,000.00.

M. Boisseau a ensuite été laissé en liberté pour jusqu'à lundi, 13 février courant, date à laquelle il devra comparaître pour répondre aux accusations portées par M. Bouchard.

L'arrestation de M. Boisseau a eu lieu au Palais de Justice. M. Boisseau ayant appris qu'il allait être arrêté, s'était rendu aux bureaux du protonotaire, vers les quatre heures de l'après-midi. A six heures et quinze minutes le huissier Benoit le faisait sortir du Palais de Justice pour procéder à l'arrestation sur le perron.

Lorsque M. Benoit eut dit les paroles traditionnelles: "Je vous arrête au nom du Roi", M. Boisseau répondit: "Et au nom de la Reine. Vive le Roi!"

En dépit des efforts que faisait M. Boisseau pour cacher son émotion, la pâleur de son visage et le mouvement nerveux de sa mâchoire qui mordillait un long cigare indiquaient le trouble profond dans lequel les événements, qui s'étaient précipités avec une rapidité vertigineuse depuis quarante-huit heures, avaient plongé son esprit.

Mercredi soir de la semaine dernière, le maire Bouchard, parlant sur la question de la production du compte de M. Gougeon, avait prononcé les paroles suivantes: "Il est de l'intérêt de la ville de faire produire ce compte pour savoir où nous en sommes rendus, car dans trois fois vingt-quatre heures il se produira un événement qui pourra modifier bien des opinions dans la ville."

Ces paroles tombèrent comme une douche glaciale sur la tête des échevins de la majorité adverse au maire, et leurs figures s'allongèrent démesurément. Après la séance du conseil, la plupart d'entr'eux se retirèrent au Crédit Financier, où ils se mirent à faire des conjectures sur la signification des paroles du maire.

Judi après-midi, M. Bouchard se rendait à Québec où il eut une entrevue avec le procureur général, et le lendemain, la rumeur courait la rue que M. Armand Boisseau allait être arrêté. M. Boisseau, d'après des informations que nous tenons de source sûre, avait écrit, pour publication dans le numéro du "Courrier" de vendredi dernier, un article encore plus sale que celui de la semaine précédente, mais un des employés supérieurs du "Courrier" en empêcha, au dernier moment, la publication. Les événements du lendemain prouvèrent la sagesse de cette décision.

M. Boisseau revint vendredi de Québec, par le train arrivant à Saint-Hyacinthe à midi.

Dans la soirée de vendredi, le conseil municipal de Saint-Hyacinthe le Confesseur se réunit au bureau de M. Boisseau. Les auditeurs nommés pour vérifier les livres pour l'année 1921 commencèrent leur travail, et au cours de la soirée, M. Boisseau fit une colère terrible, accusant ses adversaires d'être des bandits qu'il allait mettre incessamment à l'ordre. Dans la nomenclature des bandits, il mentionna les noms de personnes appartenant à nos plus respectables familles de Saint-Hyacinthe. Les auditeurs ne complétèrent pas leur travail, et il fut entendu que l'assemblée régulière du conseil devant avoir lieu lundi de cette semaine serait tenue, et le maire Nap. Soly invita tous les membres du conseil à y venir.

Le lundi l'assemblée ne fut pas tenue.

Dans le cours de l'après-midi de vendredi et au cours de la soirée, Armand Boisseau rencontra ses parents et ses amis pour tâcher d'avoir suffisamment de fonds pour faire face à l'orage qui se préparait pour le lendemain.

Le vendredi soir, Armand Boisseau prétendit que la municipalité lui devait de \$700.00 à \$1,400.00, et il affirma que le lendemain, il paierait tous ceux qui se présenteraient avec les billets promissoires qu'il avait signés au nom de la municipalité.

Dès huit heures du matin, le lendemain, quelques-uns des porteurs de ces billets se présentèrent au bureau de M. Boisseau. Armand et son père y étaient rendus. Armand dit qu'il commencerait à payer à 10 heures. En effet, à dix heures, des fonds étaient déposés à un compte nouveau, au nom de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur, et Armand commença à émettre des chèques sur ce compte.

Les premiers créanciers qui furent payés ont été Mme Prosper Reeves et M. Ernest Benoit. La première était porteuse d'un billet de \$3,500.00 et le second d'un billet de \$1,500.00, signés par Armand Boisseau comme secrétaire-trésorier de la municipalité. Le premier billet ne portait que le timbre de la municipalité et le nom de Armand Boisseau; le second portait en outre le nom de M. Soly, le maire.

A 10 heures, la foule commença à affluer en face du bureau de messieurs Boisseau, et elle augmenta continuellement en nombre. Elle devint si considérable, que dans l'après-midi deux constables furent dépêchés sur les lieux pour maintenir l'ordre et prévenir les manifestations trop bruyantes.

La panique commença à s'emparer des personnes qui avaient fait affaire avec M. Boisseau, et les gens qui connaissaient des parents ou des amis qui avaient prêté à la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur prirent des mesures pour les avertir.

Le nombre des porteurs de billets qui venaient réclamer un paiement immédiat augmentait d'heure en heure.

A ce groupe important de créanciers vint se joindre celui des porteurs sur débetures qui n'avaient pas eu soin d'en apporter les titres

chez eux ou de les faire enregistrer à leurs noms. Signalons, pour un exemple, le cas typique de M. Samuel Frédéric.

M. Samuel Frédéric est un brave ouvrier du Quartier Un qui, grâce à son travail ardu de corroyeur et surtout à son grand esprit d'économie, a réussi à s'amasser, de peine et de misère, six mille dollars. Il est aujourd'hui très âgé, et bientôt peut-être il n'aura à compter que sur l'argent qu'il a pu épargner pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

Il avait confié tout son avoir, six mille dollars, à Armand Boisseau, qui l'a induit à placer son argent sur des débetures de la compagnie Penman et des bons du gouvernement. M. Boisseau ne lui a pas remis ses titres, mais il lui a remis un écrit lui disant que ces titres il les a déposés dans un casier personnel à la Banque Canadienne du Commerce.

Dès samedi matin, M. Frédéric a été averti de voir à protéger ses intérêts. Vers onze heures du matin, il se présenta, accompagné de son épouse, chez Armand Boisseau, et il lui demanda la remise de son argent ou de ses titres. M. Boisseau lui répondit que ses titres sont en sûreté dans un tiroir personnel à la Banque du Commerce, et que si M. Frédéric veut absolument avoir son argent il vendra ses débetures à Montréal et qu'il le paiera lundi.

M. et Mme Frédéric sortent rassurés quelque peu, mais, sur l'avis d'un ami et par mesure de précaution additionnelle, ils se rendent chez le maire Bouchard et lui racontent l'histoire.

M. Bouchard se rend avec eux à la Banque du Commerce et demande au gérant de faire venir M. Boisseau pour produire les titres. Le gérant téléphone à M. Boisseau, mais ce dernier change sa chanson: il dit que les titres ne sont pas à la Banque du Commerce, mais à Montréal.

M. Bouchard avise alors M. Frédéric de retourner chez M. Boisseau et de demander le remboursement immédiat de l'argent qu'il lui a confié, l'avertissant qu'à défaut de ce remboursement il prendra sans délai des procédures contre lui.

M. Frédéric retourna avec sa femme chez M. Boisseau, et M. Boisseau lui donna un chèque en remboursement du capital et des intérêts. M. Frédéric est revenu au bureau de M. Bouchard, en pleurant de joie, pour le remercier du service qu'il lui avait rendu.

A trois heures de l'après-midi, samedi, il y avait pour \$27,000.00 de ces billets de payés.

Dimanche, la nouvelle se répandit à la campagne, et le nombre des porteurs de billets signés par Armand Boisseau au nom de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur augmenta encore considérablement. Un grand nombre de ces personnes vinrent immédiatement en ville rencontrer M. Boisseau, qui leur déclara qu'il verrait à les rembourser le lendemain.

Le lendemain, le père de M. Boisseau, réalisant l'étendue du désastre, décida de suspendre l'avance de fonds. Le bureau fut fermé, et il fut question de faire consentir une cession de biens à Armand Boisseau.

Au cours de la journée de lundi, un grand nombre de nouveaux porteurs de billets de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur et de personnes, ayant mis des fonds dans les mains d'Armand Boisseau sans réclamer de titres, se présentèrent chez le maire Bouchard. La rumeur qu'Armand Boisseau allait faire cession de ses biens alarma non seulement ceux qui n'avaient pas été payés, mais même ceux qui avaient retiré leur argent: on colportait de bouche en bouche l'opinion que l'argent payé le samedi précédent serait réclamer par le liquidateur pour être distribué à la masse des créanciers au pro-rata de leur réclamation. M. Samuel Frédéric, dont nous avons cité le cas plus haut, fut tellement impressionné par ce bruit de la rue qu'il est tombé malade et a dû quitter l'ouvrage. Une opinion qui paraît être plus rationnelle est venue calmer quelque peu ceux qui avaient été payés samedi: l'argent qui a été pris pour les payer n'appartenant pas à Armand Boisseau ne faisait pas partie de son actif à cette date et, par conséquent, ne peut pas être répété par la liquidation, au cas où elle aurait lieu, ce qui ne paraît pas même probable, pour les billets faux et les sommes détournées.

M. T. D. Bouchard croit que tous les créanciers, en vertu d'une transaction ou d'une opération illégale, seront payés quoique le montant de ces réclamations extraordinaires soit très élevé. On a fait courir les bruits qu'on avait offert de payer toutes les réclamations si monsieur Bouchard voulait retirer sa plainte, mais ceci est faux. On a demandé à monsieur Bouchard de retirer sa plainte, monsieur Boisseau s'engageant à avouer ses torts et à faire cession de ses biens.

M. Bouchard a déclaré que pour aucune considération il ne retirerait sa plainte, et que même il empêcherait monsieur Boisseau de quitter le pays tant et aussi longtemps que toutes ses dettes d'une nature louche ne seraient pas acquittées. M. Bouchard entend protéger tous ceux qui ont été trompés par monsieur Boisseau pour avoir eu trop confiance en notre ex-député.

Il paraît assuré que certains membres de la famille de M. Boisseau, qui sont très riches, vont rembourser les montants détournés. Au moment où nous allons sous presse on fixe le montant des détournements à \$120,000 approximativement.

M. Boisseau a commencé par nier les accusations et à injurier ses adversaires. Il a fait des menaces terribles contre son accusateur, mais lundi après-midi, lorsqu'il put réaliser que monsieur Bouchard en savait presque aussi long que lui-même sur ses opérations singulières et que le désastre final était arrivé, il eut un affaissement nerveux et une longue crise de larmes.

Mercredi, le jour même que M. Boisseau devait prononcer son discours pour proposer que la Saint-Jean-Baptiste devienne une fête légale, sa démission comme député de Saint-Hyacinthe était lui par l'Orateur de l'Assemblée Législative, et son siège était déclaré vacant.

Voici sa lettre de démission:

St-Hyacinthe, 8 février 1922

A Monsieur l'Orateur de l'Assemblée Législative de Québec.

Je vous donne par les présentes ma démission de député du collège électoral de St-Hyacinthe à l'Assemblée Législative de Québec.

(Signé) Armand Boisseau.

Témoins: O. O. Bégin, G. H. Denault

Judi, les journaux publièrent que M. Boisseau était malade au lit, mais ceci n'est qu'un canard, Armand ayant été rencontré chez son père qui lui non plus ne tient pas le lit.

Ce matin, vendredi, M. F. X. A. Boisseau, le père était à son bureau, rue St-Denis.

On est actuellement à faire le compte des argents obtenus sous de fausses représentations et, quand le montant total sera établi, la famille, dit-on, avisera si elle doit payer ou laisser Armand à son sort.

L'enquête préliminaire commencera au Palais de Justice lundi prochain, à dix heures du matin.

En face de la persistance de certains journaux à vouloir laisser croire que toute cette affaire n'était que l'effet d'une querelle politique et se résumait en somme à peu de chose, M. Bouchard a fait la déclaration

suivante à un représentant de la "Patrie" de Montréal:

"Des articles du genre de celui publié, hier soir, dans un journal me forceront peut-être à signer de nouvelles plaintes contre M. Boisseau. Je n'ai pas l'intention de me laisser salir par les gens qui ont bu le vin que leur payait M. Boisseau avec l'argent des veuves et des orphelins qu'il a exposés à la misère.

"Je ne suis pas un homme à provoquer un scandale du genre de celui qui existe dans le moment pour le seul plaisir de servir une rancune politique comme l'insinue l'un de vos confrères.

"Dans toute cette affaire malheureuse, j'ai voulu protéger l'argent des personnes qui avaient confiance en M. Boisseau. Il fallait agir immédiatement et sûrement, car je crois qu'il n'est pas encore trop tard pour que la famille et les amis de l'accusé puissent rembourser les victimes de M. Boisseau, fils. Dans quelques mois le montant aurait été tellement élevé que tout aurait été perdu.

"L'affaire est loin d'être insignifiante, comme le laisse entendre votre confrère, car le passif s'élèvera sûrement à au-delà de cent mille dollars.

"Ma plainte ne sera pas retirée et je le répète, M. Boisseau devra voir à rembourser avant de quitter le pays.

## FEU ! FEU ! FEU !

### Grande Sensation à Saint-Hyacinthe

## LE STOCK DE P. OLESKER

### Partiellement endommagé

### PAR LA FUMÉE ET L'EAU

### Est à se vendre

Stock complet d'habits tout faits pour hommes, enfants etc.

Des milliers de personnes ont déjà profité de cette vente. Venez, vous aussi, cela paiera vos dépenses

## P. OLESKER

### 179 Cascades

PORTE VOISINE DE L'ENTRÉE DU THEATRE CORONA

## FOIN FOIN FOIN FOIN !!

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en main pour livraison courante, quelques chars de bon foin Mil, et Mil et Trefle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi Paille pressée à des prix relativement doux.

Consultez-moi avant de placer vos commandes cela vous paiera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix extra spéciaux au char complet.

A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, et ceci à des prix qui vous surprendront.

J'ai maintenant mon office dans le Bloc Sauvé, au Numéro

14 Rue Laframboise - Tel. 364 Jour, 575 Soir

### ARTHUR-S. COMEAU

Commerçant de Foin, Grains, Produits Généraux ST-HYACINTHE

#### NOTRE REGIMENT

Le Régiment de St-Hyacinthe, dont on a commencé l'organisation et la formation l'hiver dernier, voit son corps grossir en nombre et en valeur de jour en jour, et il n'est pas téméraire d'espérer que bientôt notre ville possèdera un des plus beaux régiments de la province. Les objections que des adversaires avaient d'abord lancées dans le public pour empêcher le succès de la formation du régiment local ne paraissent pas avoir produit le moindre effet, si l'on en juge par l'excellent résultat obtenu par ceux qui avaient la tâche et à cœur de réussir la formation du Régiment de St-Hyacinthe.

Mercredi soir prochain, le Régiment de St-Hyacinthe fera une grande parade par les principales rues de notre ville. Chacun pourra juger par soi-même de la valeur déjà appréciable, à tous les points de vue, de notre régiment.

On ne ménage rien pour encourager ceux qui ont la bonne volonté d'appartenir au régiment. L'an dernier, les officiers ont fait les frais de plusieurs banquets intimes pour les membres du régiment. On a décidé de faire la même chose cette année. Mais comme première faveur aux membres du régiment, cette année, les officiers ont cru leur faire plaisir à tous en leur payant leur entrée au théâtre Corona, mercredi soir prochain, soir de la grande soirée de boxe qui y aura lieu ce soir-là.

Et, ce qui n'est pas du tout négligeable, c'est que les officiers ont aussi décidé, cette année, de donner, en plus du salaire ordinaire payé pour chaque exercice complet, un bonus de 25cts par exercice à tout soldat qui se fera remarquer par sa propreté et le bon soin de son uniforme et par sa bonne tenue.

Dans les conditions actuelles, l'avenir du Régiment de St-Hyacinthe est assuré.